



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22124938

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le 12/10/22

N° d'entreprise : **0442 014 746**

Nom

(en entier) : **THONET COIFFURE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **RUE PORTE HAUTE 6 - 6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE**

Objet de l'acte : Démission

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2022

L'assemblée prend acte et accepte à l'unanimité, la démission, à dater du 09 avril 2022, de Madame Catherine THONET de son mandat d'administrateur de la société.

L'assemblée à l'unanimité décide de ne pas pourvoir au remplacement de l'administrateur démissionnaire.

L'assemblée, par un vote et à l'unanimité, donne décharge à l'administrateur démissionnaire de son mandat exercé jusqu'au 09 avril 2022.

Pour extrait conforme,

France POES

Représentante permanente de

ALBERT ET LEONTINE SRL

Administrateur

Déposée en même temps : copie certifiée conforme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2022.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).